

AU MOMENT DE PRENDRE CONGÉ

La prochaine assemblée générale annuelle d'Éduc'alcool ne sera pas une assemblée comme les autres.

D'une part, en effet, nous prendrons ensemble connaissance des résultats de la grande enquête quinquennale *Les Québécois et l'alcool*. Il ne faut pas sous-estimer l'impact et la portée des données que nous révèle cette recherche, ni les enseignements qu'elle nous procure. Ce qu'expriment nos compatriotes à cette occasion, c'est, naturellement, le jugement qu'ils portent sur notre action. Mais ce sont aussi les attentes qu'ils formulent à notre endroit.

D'autre part, sur un plan plus personnel, cette assemblée prend un sens tout particulier, puisque je ne solliciterai pas de renouvellement de mandat. Après 15 années à la présidence de notre organisme, le moment est venu pour moi de passer la main. L'assemblée annuelle aura donc à choisir celles et ceux qui auront à conduire les destinées d'Éduc'alcool. Les choix que vous ferez à cette occasion ne consistent pas seulement à décider qui en seront les dirigeants, ils serviront aussi à leur dire votre appui et à leur exprimer votre confiance. En eux et en l'avenir.

Car il nous reste encore bien du pain sur la planche. De fait, Éduc'alcool est une grande école de responsabilisation pour notre société. C'est l'un des derniers - sinon le dernier - centres de référence pour beaucoup de Québécois.

Au moment de prendre congé du conseil d'administration de notre organisme, je vous invite à manifester, par votre présence massive, votre attachement à Éduc'alcool et à me donner l'occasion de dire au revoir à ceux et celles d'entre vous que j'ai eu le privilège de connaître, d'apprécier et de représenter.

Jean-Guy Dubuc
Président du conseil d'administration

Grande recherche quinquennale : ÉDUC'ALCOOL SONDE LES QUÉBÉCOIS

C'est devenu une coutume, mais c'est avant tout une pratique rigoureuse : tous les cinq ans, Éduc'alcool sonde les reins et les cœurs des Québécois pour faire le portrait de leur relation à l'alcool.

Cette vaste enquête permet à notre organisme de faire le point sur l'évolution des attitudes des Québécois par

intéressent le plus lorsqu'il est question d'alcool et sur les besoins qu'ils ont en la matière.

Ce sont les mêmes questions que les sondeurs posent tous les cinq ans. Éduc'alcool est donc en mesure de comparer l'évolution des Québécois depuis 15 ans et de dégager des tendances à long terme.



rapport à l'alcool. Que pensent nos compatriotes de la consommation d'alcool en différentes circonstances ; comment évaluent-ils leur propre niveau de consommation ; quels sont les problèmes - réels ou perçus - liés à la consommation ; quelles sont leurs priorités en la matière. C'est notamment à ces questions que répondra le sondage mené auprès de plus de 1300 Québécois âgés de 15 ans et plus.

Cette vaste enquête sert également de feuille de route à Éduc'alcool. Elle lui permet de mesurer le chemin parcouru au cours des cinq dernières années, mais aussi celui qui reste à parcourir, puisque le sondage interroge les Québécois sur les sujets qui les

Vaste enquête sociologique autant qu'instrument de mesure, l'enquête de 2007 ouvre cependant de nouveaux horizons. Elle s'intéresse aux liens entre la consommation d'alcool et les jeux de hasard. Elle creuse davantage les attitudes relativement à la consommation d'alcool durant la grossesse. Elle mesure le comportement des conducteurs d'automobiles lorsqu'ils ont consommé de l'alcool. Elle interroge les Québécois sur un plus grand nombre de champs d'intérêt quant à la consommation.

Les résultats de l'enquête seront dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle. Un événement à ne pas manquer.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

C'est le **mercredi 16 mai, à 17 h 30**, à la Maison du Gouverneur, que se tiendra l'assemblée générale annuelle d'Éduc'alcool. Une assemblée à ne pas manquer pour les raisons mentionnées plus haut. Inscrivez sans faute cette date à votre agenda !

DIRECTIVES SUR LA CONSOMMATION À FAIBLE RISQUE

ÉDUC'ALCOOL À SANTÉ CANADA :

PROMOUVOIR LA MODÉRATION ET ÉVITER L'INTOXICATION

.....

Répondant à l'invitation de Santé Canada qui a mené une consultation sur ce que devraient être les directives sur la consommation à faible risque au Canada, Éduc'alcool a fait valoir sa position dans un mémoire présenté au ministère fédéral. Les quatre recommandations de l'organisme sont basées sur six fondements :

- Chaque personne est unique et il n'existe pas de règle générale et universelle s'appliquant à tous sans distinction.
- La consommation d'alcool n'a pas que des risques. Elle fait partie d'un mode de vie ; elle apporte à la majorité des personnes qui boivent de l'alcool un plaisir certain ; elle a, à partir d'un certain âge et sous certaines conditions, des effets bénéfiques pour la santé ; enfin, la très grande majorité des consommateurs n'éprouve aucun problème lié à la consommation.

- Enfin, les normes, quelles qu'elles soient, n'ont de valeur que dans la mesure où elles contribuent à responsabiliser les personnes. Ce qu'il y a de plus fondamental - et c'est sur cela que se fondent toutes les actions d'Éduc'alcool - c'est que les personnes soient amenées à assumer leurs propres responsabilités. Les normes ne se substituent pas au jugement des personnes. Elles doivent l'éclairer, contribuer à son exercice. Elles ne doivent pas viser à déresponsabiliser les citoyens, mais contribuer plutôt à les responsabiliser.

QUATRE RECOMMANDATIONS

Sur cette base, Éduc'alcool a formulé ses recommandations.

Reconnaissant l'importance d'élaborer des directives pour l'ensemble de la population, mais sachant que chaque personne est unique, Éduc'alcool estime qu'il est essentiel de ne pas généraliser les directives.



- Il importe d'avoir une position équilibrée et nuancée : si les normes canadiennes veulent être crédibles et mises en œuvre, elles doivent correspondre aux normes en vigueur dans des sociétés similaires à la nôtre. Nous ne vivons pas en laboratoire et l'excès de restrictions peut avoir l'effet contraire à celui qui est recherché. Comme dit le proverbe : trop, c'est comme pas assez.
- Il est communément admis de nos jours que le modèle de consommation a autant, sinon plus, d'importance que la quantité consommée. On ne peut donc se contenter de normes hebdomadaires ou mensuelles ; il faut promouvoir un modèle de consommation modérée par occasion.
- Il importe de situer la notion de consommation modérée dans un contexte social et culturel qui correspond aux habitudes de consommation de la majorité des Canadiens. La modération n'est pas une punition ; elle est une condition du plaisir de la consommation.

C'est pourquoi notre organisme préconise qu'il y ait au moins une directive qui soit de nature qualitative et qui renvoie davantage à un état qu'à la quantité d'alcool pur menant à un tel état. Cette directive tient en deux mots : éviter l'intoxication.

Par ailleurs, puisque les jeunes sont les plus à risque de s'intoxiquer, Éduc'alcool souhaite que des recommandations qui leur sont spécifiques soient également émises.

Mais, considère Éduc'alcool, il est tout aussi primordial d'élaborer des directives concernant des limites par occasion et par heure, puisqu'il n'est pas toujours simple de définir précisément ce qu'est une occasion de consommation. Ces directives doivent s'inscrire dans un contexte de valorisation d'un modèle de consommation modérée, plutôt que dans un modèle de mise en garde et d'interdit.

CONSEIL D'ÉTHIQUE : UN NOUVEAU MEMBRE, DEUX NOUVELLES PUBLICATIONS, TROIS ADHÉSIONS

Le Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques, présidé par M^e Claude Béland, compte un nouveau membre en ses rangs. Il s'agit de M^e André Poupart, professeur honoraire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, qui succède à M^e Michel Dion de l'Université de Sherbrooke.

En plus de s'être donné des règles de procédure et de traiter les plaintes qu'il reçoit du public (et dont il rendra compte au mois de mai), le conseil a édité deux publications. La première est un dépliant dans lequel il explique de manière toute simple les mécanismes de traitement des plaintes. La seconde est le bulletin *Repères* dans lequel il précise son interprétation de la notion de sexisme que l'on retrouve dans le code.

De fait, certaines entreprises, notamment des micro-brasseries, avaient exprimé des appréhensions relativement à la définition que le conseil pourrait donner à cette notion

et aux interprétations qu'il pourrait en faire. Pour répondre à leurs attentes et dans l'intérêt général, le conseil a choisi de clarifier d'emblée sa vision de cette notion qu'il ne confond nullement avec la séduction. *Repères* est disponible sur le site d'Éduc'alcool. On peut également le commander en appelant au 1 888 ALCOOL1.



Enfin, bonne nouvelle, en plus des membres institutionnels d'Éduc'alcool (l'Association des distillateurs, l'Association des agents, l'Association des fabricants de vins, l'Association des fabricants de cidre, la SAQ et la RACJ), trois associations professionnelles ont adhéré au code d'éthique. Il s'agit de la Corporation des propriétaires de bars, tavernes et brasseries, de l'Association des restaurateurs

et du Conseil des chaînes de restaurants. Le code d'éthique rallie de plus en plus les membres de l'industrie québécoise de l'alcool.

UN PROJET-PILOTE CONVAINCANT ÉDUC'ALCOOL ET NEZ ROUGE POURSUIVront L'OPÉRATION C'EST NOTRE TOURNÉE !

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître. L'opération *C'est notre tournée!*, que mènent conjointement Éduc'alcool et Nez rouge sur les lieux de travail, devait être un projet-pilote qui s'étendrait sur plusieurs mois. Le succès de ce projet a été tel qu'à peine six semaines après l'avoir lancé, les deux organismes ont décidé d'en faire une opération permanente.



C'est notre tournée! est une initiative originale qui permet aux travailleurs du Québec d'être conscientisés d'une façon novatrice à l'importance d'agir de manière responsable en matière de consommation d'alcool et de conduite avec les facultés affaiblies.

Les demandes n'ont cessé d'affluer. Des petites, des moyennes et des grandes entreprises de toutes les régions du Québec ont demandé que les intervenants de Nez rouge et d'Éduc'alcool fassent une halte-conférence pour leurs employés.

Lors de cette conférence itinérante, les participants ont la chance de se renseigner sur plusieurs aspects liés à la consommation d'alcool. Ils sont sensibilisés aux différents mythes et réalités concernant la consommation d'alcool au volant comme dans la vie. Les conférenciers évoquent les questions relatives à la consommation modérée d'alcool, à la consommation d'alcool chez les jeunes, à l'alcool et la santé, à l'importance de parler d'alcool avec ses enfants, à l'organisation sécuritaire d'une soirée et à la conduite avec les facultés affaiblies.

En ce qui concerne ce dernier volet, les participants ont l'occasion de faire l'essai d'un véhicule électrique en portant des lunettes Fatal Vision qui simulent les difficultés motrices causées par une consommation abusive.

Plus de 40 visites en entreprises ont été effectuées dans la première phase du projet. Elles ont permis d'atteindre de manière directe et interactive plus de 2000 participants dans une trentaine d'établissements. L'évaluation faite par les participants eux-mêmes a fait ressortir un taux de satisfaction tout à fait exceptionnel en ce qui a trait à tous les aspects du projet.

Devant un tel succès et une telle demande, Éduc'alcool et Nez rouge ont été heureux de faire de cette opération un projet permanent. Pour recevoir *C'est notre tournée!*, tout organisme ou entreprise peut téléphoner au 1 800 463-7222.

QUATRIÈME VOLET DE LA SÉRIE ALCOOL ET SANTÉ ÉDUC'ALCOOL PUBLIE LES EFFETS DE LA CONSOMMATION ABUSIVE D'ALCOOL

Après avoir publié les monographies intitulées *Les effets de la consommation modérée et régulière d'alcool*, *L'alcool et le corps humain* et *L'alcool et les personnes âgées*, Éduc'alcool lance une nouvelle publication dans la série Alcool et santé : *Les effets de la consommation abusive d'alcool*.

Éduc'alcool sait bien que si le savoir ne détermine pas à lui seul le comportement des individus, il contribue souvent à orienter leurs choix. Plus les gens seront informés des conséquences de leurs actes, plus ils apprécieront en connaissance de cause le plaisir de la consommation modérée d'alcool. Et plus ils éviteront la consommation abusive et ses effets négatifs.

Les effets de la consommation abusive d'alcool sur la santé prennent deux formes : tout d'abord la dépendance, soit les effets résultant d'une grande consommation d'alcool prise de façon chronique, ensuite l'excès ou les effets aigus résultant d'une prise unique et démesurée, dont le risque est proportionnel au taux d'alcool dans le sang.

Les personnes qui sont aux prises avec des problèmes de dépendance à l'alcool mettent leur santé en péril et courent notamment le risque de développer une cirrhose du foie. Il est par contre moins connu que la consommation périodique et excessive d'alcool peut endommager à peu près tous les organes du corps humain.

Qu'elle consume avec exagération, fréquemment ou pas, une personne ivre risque de connaître les effets pervers de ses excès, soit un lendemain de la veille généralement caractérisé par des maux de tête, des maux de ventre et des vomissements.

La population en général et les jeunes en particulier ignorent qu'une seule ivresse aiguë peut causer des dysfonctionnements graves tels des saignements gastro-intestinaux, une arythmie cardiaque, un accident cérébrovasculaire ou une dépression respiratoire. De plus, les nombreux problèmes sociaux - accidents, bagarres, relations sexuelles non protégées

- causés par l'alcool entraînent parallèlement leur lot de troubles médicaux trop souvent mal connus ou sous-estimés.

Certaines complications résultent d'ailleurs non tant de la consommation que du sevrage de l'alcool. La dépendance est causée par l'effet de l'alcool sur les zones du cerveau dites de récompense. Lorsque celles-ci sont stimulées par l'alcool, elles procurent au buveur un état de bien-être. Quand les buveurs deviennent ainsi dépendants, il leur est difficile de cesser de consommer. En effet, au moment du sevrage, les alcooliques sont souvent physiquement très mal.

Il est vrai cependant que, sans souffrir de dépendance, certains buveurs particulièrement vulnérables à l'alcool boivent plus que ce que leur organisme peut supporter ; ou consomment tout simplement trop.

Lors d'une consommation chronique ou excessive, l'alcool peut avoir d'importants effets négatifs sur le corps humain et les différents organes ainsi agressés réagiront fortement.

Bien sûr, la très grande majorité des Québécois ne sera jamais aux prises avec les complications néfastes décrites dans cette publication. De façon générale, notre

mode de consommation est sain. La consommation raisonnable est chez nous la règle et l'abus, l'exception.

Éduc'alcool veut cependant attirer l'attention du public et des professionnels de la santé sur les problèmes résultant de la dépendance et de la consommation excessive. C'est pourquoi il a publié cette monographie. Le texte ne traite toutefois pas des causes de la dépendance à l'alcool, mais des effets négatifs de sa surconsommation.

La publication est disponible sans frais. On peut la télécharger à partir du site d'Éduc'alcool, la commander par courriel (info@educalcool.qc.ca) ou en appelant au 1 888 ALCOOL1. On peut également se la procurer dans les succursales de la SAQ, les CLSC et les hôpitaux.



ÉDUC'ALCOOL REFAIT ENTIÈREMENT SON SITE INTERNET

Le site Internet d'Éduc'alcool est fréquenté par des dizaines de milliers d'internautes chaque mois. Comme le site est une véritable référence, surtout lors de la période des travaux scolaires, il doit sans cesse se renouveler, demeurer convivial et facile de navigation.

C'est ainsi qu'une nouvelle architecture du site a récemment vu le jour. Simplicité, sobriété, convivialité ont été les mots d'ordre de cette refonte.

Pour en juger : www.educalcool.qc.ca



RÉSULTAT DES CAMPAGNES D'ÉDUC'ALCOOL :

LES CONCOURS DE CALAGE PRATIQUEMENT ÉRADIQUÉS

Le bilan est clair et réjouissant. Après trois années d'efforts continus, après être parvenu à mettre le sujet à l'ordre du jour dans les établissements d'enseignement, après avoir rallié autour de cette lutte les administrations scolaires et les associations étudiantes, Éduc'alcool a réussi à dévaloriser la pratique, à créer une nouvelle norme sociale et à mettre un terme, à toutes fins utiles, aux concours de calage d'alcool.

C'est ce qui ressort d'une enquête d'évaluation menée auprès des collèges et universités du Québec et à laquelle ont participé 69 établissements.

De fait, seules trois maisons d'enseignement ont fait état de tentatives d'organisation de concours de calage cette année. Parmi celles-ci figurait une tentative dont les organisateurs n'étaient pas au courant, mais ils y ont mis fin immédiatement en faisant intervenir le service de sécurité. Deux autres établissements rapportent un taux de participation insignifiant : entre 4 et 10 « caleurs ». Et entre 4 et 6 étudiants spectateurs.

Près de 85 % des établissements ont dit exercer une surveillance étroite des activités qui se sont déroulées chez eux, démontrant ainsi la rigueur de l'enquête et le sérieux des résultats obtenus. Mais le tiers d'entre eux seulement ont exercé une surveillance étroite des activités qui se sont déroulées à l'extérieur de l'établissement.

Signe des temps, une bonne majorité d'associations étudiantes s'est prononcée formellement contre l'organisation de concours de calage et a participé activement à la campagne. Cela ne signifie pas que les autres aient approuvé le calage, mais seulement qu'elles ne se sont pas engagées à le combattre de manière officielle et structurée.

Malgré cela, une majorité d'établissements souhaite qu'Éduc'alcool poursuive sa lutte au calage d'alcool. Certains souhaitent que ce soit en alternance avec les campagnes contre la consommation excessive, d'autres estimant qu'il faut que le sujet demeure d'actualité.

Il va de soi qu'Éduc'alcool va poursuivre ses campagnes contre la consommation abusive dans les établissements d'enseignement. La lutte aux concours de calage d'alcool se

poursuivra, elle aussi, à la lumière de l'évolution de la situation observée dans les établissements d'enseignement. Il importerait assurément de mettre davantage dans le coup les associations étudiantes des collèges et des universités qui ne participent pas activement à la dévalorisation de cette activité.

Il n'en demeure pas moins que, pour Éduc'alcool, bien que la guerre ne soit jamais gagnée de manière définitive, c'est une belle bataille qui est remportée.



ÉDUC'ALCOOL HONORÉ ICI ET AILLEURS

Deux membres d'Éduc'alcool ont récemment été honorés pour leurs réalisations dans le domaine des toxicomanies et de l'alcool.

Louise Nadeau, administratrice de notre organisme, a de fait reçu le Prix Marcel-Vincent de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, pour l'ensemble de ses réalisations scientifiques et pour sa contribution dans ce secteur.

Plus directement lié à ce qu'a accompli Éduc'alcool, le Trophée de l'Esprit alimentaire 2006 pour la Science, remis en France au directeur général d'Éduc'alcool, Hubert Sacy, souligne la rigueur scientifique de la démarche de notre organisme. Un beau tableau d'honneur.



Louise Nadeau et Hubert Sacy

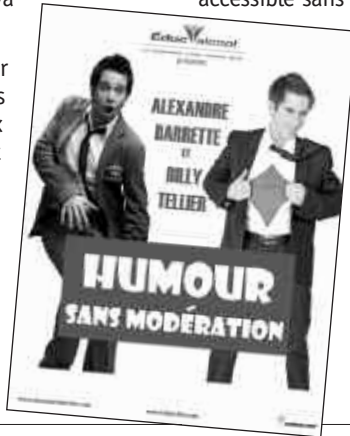
UN NOUVEAU PROJET D'ÉDUC'ALCOOL DANS LES ÉCOLES : LA TOURNÉE HUMOUR SANS MODÉRATION FAIT LE PLEIN

Le projet de tournée *Humour sans modération*, un projet-pilote de tournée des écoles avec un spectacle d'humoristes, organisé par Éduc'alcool et Comédie Shop, va bon train.

Vingt écoles, le nombre recherché pour recevoir le spectacle, se sont inscrites. Elles auront donc l'occasion de voir les deux humoristes-vedettes, Alexandre Barrette et Billy Tellier, se produire dans leurs salles devant des centaines de jeunes dans un spectacle tout plein d'humour qui fait la promotion de la modération dans la consommation d'alcool et se rit des méfaits de l'abus.

Alexandre et Billy sont deux des meilleurs humoristes de la relève. Ils ont été

plusieurs fois mis en nomination au Gala Les Olivier. Leur spectacle de 45 minutes, conçu pour Éduc'alcool, est comique et accessible sans être aucunement moralisateur. Il s'adresse aux élèves de 3^e, 4^e et 5^e années du secondaire.



Éduc'alcool estime ainsi être en mesure de rejoindre environ 10 000 élèves, car toutes les écoles secondaires ont des auditoriums ou des gymnases qui peuvent contenir de 400 à 1000 jeunes.

À l'issue du spectacle, les enseignants et les élèves devront remplir un questionnaire d'évaluation de la prestation. Ce questionnaire permettra à Éduc'alcool d'en évaluer l'impact et à Comédie Shop d'apporter les ajustements nécessaires, s'il y a lieu.

CAMPAGNE DES FÊTES D'ÉDUC'ALCOOL : UN SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT

La campagne des cartes de Noël de décembre dernier a connu un succès sans précédent. Les résultats ont nettement dépassé ceux des dernières années. Au total, Éduc'alcool aura diffusé près de 767 000 cartes pour un taux de sortie qui frôle les 95 %.

Pour les firmes de diffusion des cartes qui ont porté la campagne, les résultats sont exceptionnels et les trois cartes ont connu une immense popularité. Le fait que ces cartes formaient une série n'est sans doute pas étranger à ce résultat.

En plus, Éduc'alcool avait créé des affiches destinées aux lieux de diffusion des cartes, qui en reprenaient le thème. Elles visaient à attirer l'attention sur la série que l'on retrouvait dans plus de 2000 présentoirs situés dans des restaurants, cafés, bars, établissements socioculturels, maisons d'enseignement, boutiques, librairies, vidéoclubs et dans les succursales de la Société des alcools du Québec.

Rappelons que, fidèle à la tradition qu'il a lui-même créée, Éduc'alcool met gratuitement une série de trois cartes de vœux à la disposition des Québécoises et des Québécois.

Les trois cartes de 2006 se complètent joyeusement, puisqu'elles évoquent les

lendemains de la veille. De fait, la première met en vedette Suzie Lemieux, vice-présidente - Administration, dont on ne voit que le bas du corps allongé au sol dans son tailleur. Et, au verso, un rappel : « Après le party de bureau, il y a le retour au bureau... Bon party et joyeuse modération ».

La deuxième carte montre Jérôme Dagenais, « Mon oncle préféré » couché au pied du sapin. Le rappel : « Après le 24 décembre, il y a le 25... Joyeux Noël et bonne modération ».

Enfin, sur la troisième carte, on assiste à la première rencontre de Julie et Sébastien qui, de toute évidence, a mal tourné au réveillon. Et, au verso : « Après le 31 décembre, il y a le 1er janvier... Bonne année et joyeuse modération. »

En outre, la campagne a bénéficié d'une excellente couverture de presse qui a prolongé de manière spectaculaire l'effet de la campagne et qui lui a donné une dimension remarquable.

Éduc'alcool est ainsi parvenu, sous le couvert de l'humour, à rappeler aux Québécois que la modération a bien meilleur goût en tout temps. Il ne s'agissait certes pas de gâcher la fête, mais de s'y inscrire et de souligner que la modération n'est pas une punition, mais une condition du plaisir.



UN OUTIL ESSENTIEL POUR LA FORMATION DES SERVEURS : ÉDUC'ALCOOL ET L'ITHQ LANCENT UNE NOUVELLE VERSION D'ACTION SERVICE

« L'Action Service nouveau est arrivé », pourrait-on dire en paraphrasant le slogan du Beaujolais nouveau. De fait, la nouvelle édition du cours Action Service, destiné aux propriétaires, gérants et serveurs des établissements licenciés, coéditée par Éduc'alcool et l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, vient tout juste de voir le jour.

Cette nouvelle édition revue, corrigée et améliorée tient compte des observations, remarques et suggestions des étudiants et des formateurs qui, depuis plusieurs années, sont engagés dans ce travail d'éducation et de prévention.

Action Service renseigne les serveurs sur leurs obligations légales et réglementaires. Il leur donne des tuyaux pour repérer les personnes à risque de s'intoxiquer, les aide à gérer leur relation avec ces personnes et leur donne des conseils sur la manière de se comporter avec celles-ci si elles atteignent le stade de l'ivresse. Aucun propriétaire de bar, de restaurant, de taverne ou de brasserie n'a en effet intérêt à ce que ses clients empoisonnent l'atmosphère par leur comportement, se livrent à des actes de violence ou encore se nuisent ou nuisent aux autres en conduisant en état d'ébriété.

Depuis plusieurs années maintenant, Éduc'alcool a engagé temps, énergie et ressources humaines et financières dans la mise en œuvre d'Action Service qui a atteint aujourd'hui sa pleine maturité. On se souviendra qu'à défaut de rendre le

programme obligatoire, notre organisme et son partenaire, l'ITHQ, se sont fixé comme objectif d'avoir une personne qui a suivi ce cours dans chaque établissement qui vend de l'alcool. Dans une étape ultérieure, l'objectif sera d'avoir une personne qui a suivi ce cours par quart de travail avant d'atteindre l'objectif ultime : la formation de tous.



On sait, en effet, que les programmes de formation des serveurs et directeurs d'établissement qui vendent de l'alcool sont l'un des outils de prévention les plus efficaces pour contrer la conduite en état d'ébriété ainsi que la violence sociale et conjugale. C'est pourquoi, depuis maintenant dix ans, Éduc'alcool a poursuivi sans relâche son travail dans le but de convaincre des acteurs de l'industrie et a amélioré

continuellement ses outils de formation en collaboration avec l'ITHQ.

La toute dernière version d'Action Service, disponible en français et en anglais, a bénéficié de la collaboration de la Régie des alcools, des courses et des jeux, de la Société de l'assurance automobile du Québec, de chercheurs et d'universitaires renommés. De nouveaux efforts de promotion seront consentis afin de poursuivre le travail déjà amorcé et pour promouvoir des cours qui sont indispensables. Pour suivre le cours, il suffit d'appeler au 514 282-5115 ou au 1 800 361-5111, poste 5115.

ÉDUC'ALCOOL À L'ÉCOLE : GRANDE RELANCE DES PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES

Après avoir passé les deux dernières années à peaufiner ses programmes pédagogiques destinés aux enseignants des niveaux primaire et secondaire, Éduc'alcool a entrepris la promotion et la diffusion de ses nouveaux outils scolaires dans les écoles.

Tous ont donc reçu le matériel pédagogique *À toi de juger* correspondant à leur niveau, de la 5^e année du primaire à la fin du secondaire. Sept niveaux d'enseignement, en français et en anglais.

En outre, après cinq ans de création, le programme sur Internet *À toi de jouer* est désormais complet. Éduc'alcool ajoutera chaque année deux nouvelles capsules pédagogiques aux différents volets de son site Internet, mais le cœur du programme couvre un grand nombre de sujets liés à l'alcool, destinés aux jeunes de 12 à 17 ans, de tous les niveaux d'enseignement.

Un dépliant promotionnel des deux programmes a été envoyé à toutes les écoles ce printemps pour assurer leur relance et inviter les enseignants à s'en servir et à les évaluer.

Éduc'alcool est heureux de contribuer, dans son champ de compétence, à l'effort d'éducation des jeunes Québécois. Les connaissances sont une condition nécessaire, quoique non suffisante, au développement d'une saine relation à l'alcool dans l'avenir.



GROUPES DE DISCUSSION ET CONCEPTS À GOGO

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LES CAMPAGNES ÉTUDIANTES D'ÉDUC'ALCOOL

Si les campagnes que mène Éduc'alcool dans les collèges et les universités du Québec sont si efficaces, c'est qu'elles subissent toutes le test des groupes de discussion. De fait, en plus de la connaissance et de la compréhension du groupe cible acquise par notre organisme au fil des ans, Éduc'alcool soumet plus d'une douzaine de concepts à des groupes d'étudiantes et d'étudiants de divers niveaux pour tester les projets créatifs. Seuls ceux qui obtiennent la note de passage (au demeurant, fort élevée) voient le jour.

C'est le cas de la campagne *Regrets* que lance Éduc'alcool ce printemps dans les établissements d'enseignement à l'occasion des fêtes de fin d'année scolaire. On sait que cette période est propice à la consommation et, malheureusement parfois, à la surconsommation. Selon les étudiants sondés, ce concept les conduit à réfléchir sur les effets de la consommation abusive qui brise souvent des amitiés, un argument auquel les jeunes sont extrêmement sensibles.

Oui, boire trop a des conséquences. On commet des erreurs qui ne sont pas sans conséquences, on blesse parfois de manière indélébile des amis. Le coût à payer est souvent très élevé.

C'est le cas de ce jeune qui, sous l'effet de l'alcool, a peint une phrase qu'il regrettera le lendemain sur l'auto de son meilleur ami. Ou de cette jeune fille qui, soûle, a écrit des

vacheries au rouge à lèvres dans la toilette des femmes. Une image forte. Des phrases-chocs. Une incitation claire à penser aux conséquences d'un geste posé sous l'effet de l'alcool.

Les toilettes : un cadre de communication

C'est aussi les toilettes qui sont le cadre de la campagne conjointe d'Éduc'alcool et de l'Opération Nez rouge, *Party sans dérapier*, menée par les deux organismes auprès des jeunes au temps des Fêtes.

Ces campagnes ne sont pas faciles à mener. Elles doivent, en effet, véhiculer deux messages : ne pas consommer de manière abusive et appeler Nez rouge si on a trop consommé. C'est tout un exploit que de véhiculer deux notions distinctes et, à la limite, de la contradiction. Mais c'est un exploit réussi si l'on se fie aux évaluations faites par les établissements.

Une jeune fille, dans les toilettes des garçons, voit son image floue dans un miroir. Un garçon, dans la toilette des filles, se voit, lui aussi, flou, dans le miroir. Le slogan, tout simple, joue sur les mots : « Attends pas d'avoir l'air flou ». Une invitation claire à ne pas trop consommer, mais aussi une invitation à appeler Nez rouge, s'il y a lieu.



**NOUVELLES
NOUVELLES
Éduc'alcool**

BULLETIN D'INFORMATION

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec

Conseil d'administration :

Jean-Guy Dubuc, Robert Demoy,
Sylvain Laporte, Syzanne Paquin,
Louise Nadeau, Valérie Bizier,
Denis Racicot, Eloy Romera, Carol Lafontaine

Direction générale :

Hubert Sacy

Comité de rédaction :

Jean-Guy Dubuc, Hubert Sacy, Sonia Duguay

Adresse de correspondance :

606, rue Cathcart, bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 1K9

Téléphone : (514) 875-7454

Télécopieur : (514) 875-5990

Courriel : info@educalcoo.qc.ca

Internet : www.educalcoo.qc.ca